

Rapport d'impact

2024-2025

MAINTENANT !

édito

Il y a 4 ans nous nous sommes lancés dans l'aventure du groupe
Maintenant!.

L'ambition ? Construire autour de l'expertise comptable, notre cœur de métier, une offre globale pour permettre aux dirigeants de TPE-PME des territoires sur lesquels nous sommes, de gérer sereinement leur entreprise.

Pourquoi ? Parce que la grande majorité des emplois de nos territoires sont créés par les TPE-PME, mais que diriger ce type de structure est un véritable parcours du combattant que les dirigeants portent trop souvent seuls.

Comment ? Avec le désir profond d'avoir le maximum d'impact possible :

- En grandissant, pour accompagner un maximum de dirigeants ;
- En construisant avec une ambition sociale et territoriale forte ;
- En innovant et en expérimentant avec les risques que cela comporte, pour créer des offres inexistantes jusqu'à présent.

C'est dans cet esprit que nous avons choisi d'inscrire notre raison d'être dans nos statuts et de devenir **entreprise à mission**, afin d'ancrer durablement nos engagements économiques, sociaux et environnementaux au cœur de notre stratégie.

Après 4 ans, ce rapport est l'occasion de faire un point d'étape du chemin parcouru et de tout ce qu'il nous reste encore à construire.
Bonne lecture.

Vous avez entre les mains notre rapport d'impact 2024-2025.
Il s'agit d'un document que nous produisons chaque année, en parallèle de l'établissement de nos comptes annuels, afin d'accompagner notre bilan financier d'un rapport extra-financier.

sommaire

01

Présentation du groupe et des structures

1. Présentation du groupe Maintenant!
2. Présentation des structures
3. Organisation juridique et gouvernance
4. Évolution des 12 derniers mois

02

Comité de mission et bilan de l'année

1. Comité de mission
2. Bilan de l'année

03

Indicateurs

1. Modèle de mission
2. Objectifs, actions et indicateurs
3. Conclusions du comité de mission

01

le groupe



01.1 Présentation du groupe Maintenant!

Entreprendre différemment au service des TPE-PME

Maintenant! est un groupe, dont chaque entité est spécialisée dans le conseil et l'accompagnement des TPE-PME et de leurs dirigeants, avec différentes expertises.

Notre force c'est notre modèle, avec un subtil mélange entre :

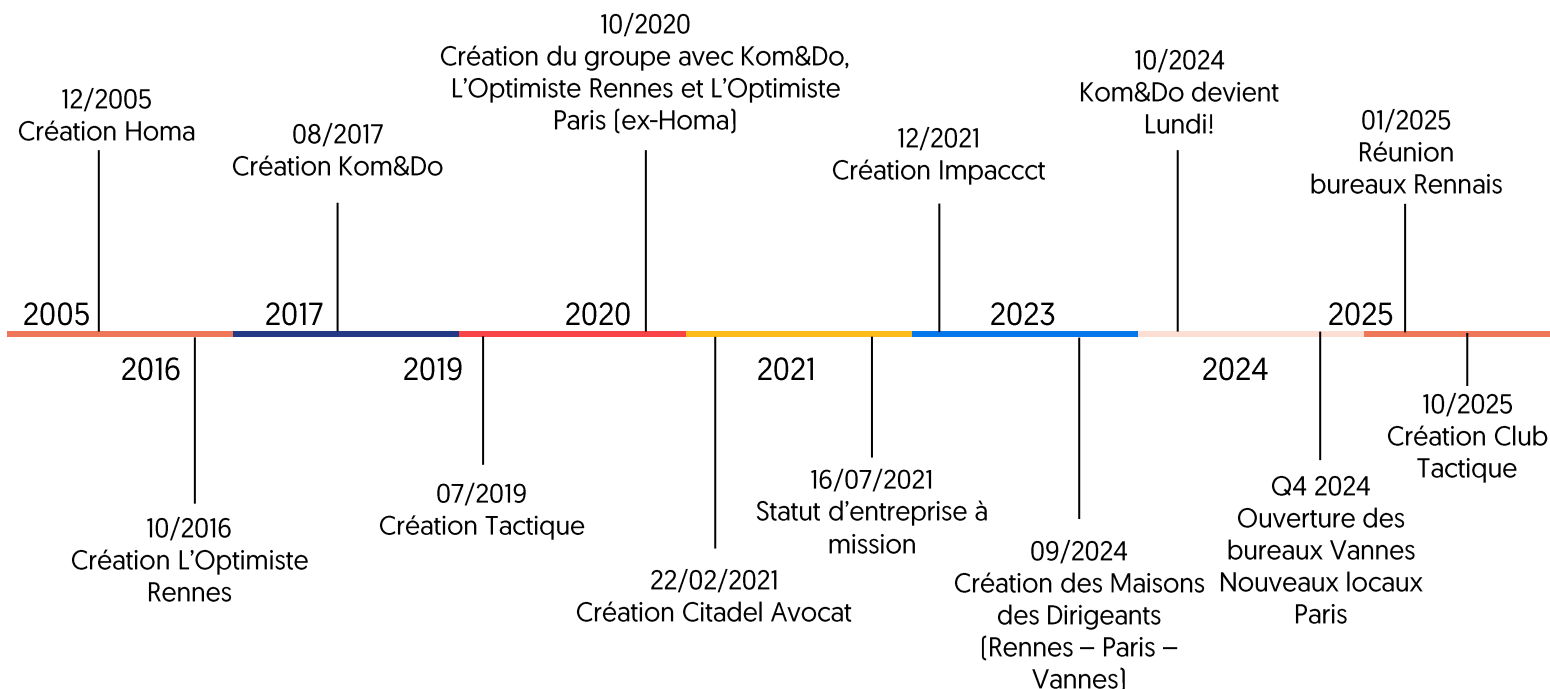
- La spécificité de chacune de nos offres sur leur marché, l'expertise comptable avec L'Optimiste, le recrutement avec Lundi!, le conseil juridique avec Citadel, l'extra-financier RSE avec Impacct et la stratégie avec l'association Tactique, collectif stratégique, que nous avons créé.
- La complémentarité de nos offres, unique en son genre, pour une réponse complète aux principaux enjeux des dirigeants de petites et moyennes structures. Ils trouvent chez nous un regard, une prise de hauteur sur leurs enjeux et des réponses pour y répondre, qu'ils ne trouvent pas ailleurs.

La force de l'ensemble et la pertinence de chacune des briques

La force de l'ensemble réside justement dans la cohérence, partant de la prise de recul apportée par Tactique (sur la stratégie), l'organisation nécessaire pour structurer les entreprises afin d'atteindre leurs objectifs grâce à Lundi! (RH et recrutement) et Citadel (juridique), pour in fine être un partenaire dans le pilotage de leur activité, pour prendre des décisions éclairées, grâce à L'Optimiste et Impacct.

Chaque jour, nous cherchons à entreprendre différemment, au service des TPE PME.

L'histoire de Maintenant!



01.2 Présentation des structures

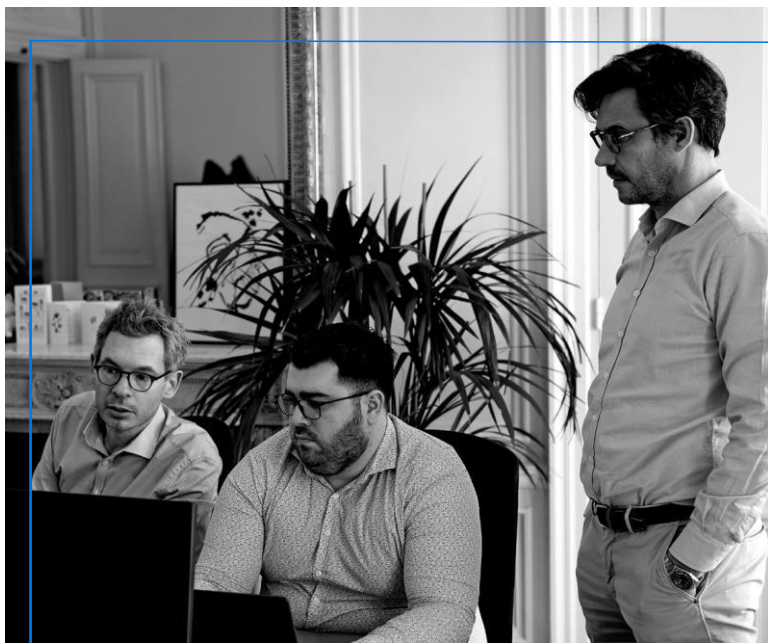
Les différentes entités

L'OPTIMIST=

EXPERTISE COMPTABLE

Un suivi financier régulier permet de répondre aux défis du quotidien : prise de décision, croissance, investissements, transformation.

Nos experts font parler les chiffres au service de la stratégie : pilotage et reporting mensuel, financement, contrôle de gestion et restructuration.



RSE

Mise au cœur de la stratégie d'entreprise, la RSE devient pour les TPE-PME une opportunité pour sécuriser l'avenir.

Notre équipe accompagne les dirigeants dans la mise en œuvre et le suivi de cette démarche : bilan carbone®, reporting et indicateurs extra-financiers, formation, labellisation, audit (société à mission et label UIMM).

IMPACT



RH

Investir sur le bien-être et l'engagement des équipes est clé pour la performance des entreprises.

Notre équipe accompagne les dirigeants pour faire des RH la plus grande force des TPE-PME : diagnostic RH, social et paie, RRH externalisé, recrutement.



STRATEGIE

TACTIQUE
COLLECTIF STRATEGIQUE

L'association Tactique est dédiée au conseil stratégique. Elle se compose d'entrepreneurs expérimentés au service des dirigeants de TPE-PME pour les former, les accompagner et les aider à structurer leur stratégie.

CITADEL

JURIDIQUE

Les enjeux juridiques jalonnent le quotidien des TPE-PME.

Nos experts aident à sécuriser les actions : transmettre, acquérir, ouvrir le capital, encadrer et gérer les litiges commerciaux ou entre associés, structurer juridiquement chaque étape de la vie de l'entreprise.



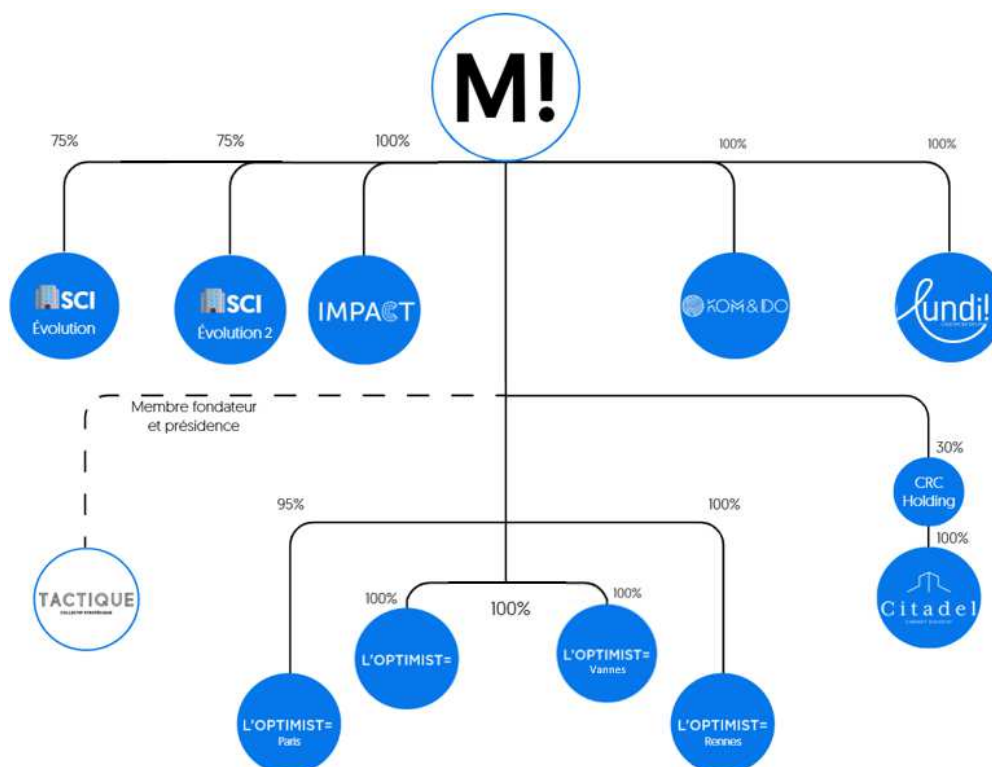
01.3 Organisation juridique et gouvernance

Maintenant! est le nom commercial de notre groupe dont la société mère est la société Raccords & compagnie. Les autres entités qui composent le groupe sont référencées dans l'organigramme ci-dessous.

À noter :

- Tactique, collectif stratégique est une association que nous avons créée en 2019 et qui a une gouvernance propre, avec un conseil d'administration de 6 personnes qui valident les grandes décisions et orientations et dont Ivan Quenardel, président directeur général du groupe Maintenant! en est le président. La stratégie de l'association et son mode de fonctionnement sont cependant très connectés, raison pour laquelle nous intégrons Tactique dans le périmètre de ce rapport. Plus d'information sur la gouvernance de Tactique et le choix du statut associatif [ici](#).
- Un comité stratégique de 11 personnes se réunit 3 à 4 fois par an et définit les orientations stratégiques du groupe. Ce comité est constitué de l'ensemble des associés des différentes entités du groupe.

Sauf mention contraire, le périmètre de ce rapport d'impact est l'ensemble des entités qui sont mentionnées dans cet organigramme.



01.4 Évolution des 12 derniers mois

L'année 2024-2025 a marqué une étape importante : notre raison d'être « [Placer l'humain au cœur de notre engagement pour accompagner les dirigeants autrement](#) » s'est traduite dans des actions concrètes.

Cette ambition s'inscrit désormais pleinement dans notre quotidien, qui guide nos choix et nos décisions et renforce notre impact économique, social et environnemental.

Voici les réalisations concrètes au service des TPE-PME :

- Kom&Do devient Lundi! pour renforcer son positionnement

Les ressources humaines sont la plus grande force des entreprises mais aussi des principales sources de stress. Pour adresser ce sujet, nous sommes passés d'un cabinet de recrutement à une entreprise qui devient « l'équipe RH des PME » et adresse l'ensemble des sujets RH, aux côtés des dirigeants.

- L'accompagnement des entreprises en difficulté

Le contexte économique actuel apporte son lot de difficultés pour les TPE-PME. Pour les accompagner au mieux dans les situations les plus difficiles, nous avons ajouté à notre offre de service une mission d'accompagnement pour les entreprises en difficulté (procédure de mandat ad hoc, redressement judiciaire, restructuration).

- Prévoir et anticiper sa fin d'année avec le tableau de projection

Un des enjeux des professions libérales est d'anticiper leur fin d'année. Tout comme nous proposons aux TPE-PME des reportings mensuels pour piloter leur entreprise, nous avons développé le tableau de projection qui permet à nos clients d'avoir une vision claire de leur atterrissage et de prendre des décisions de gestion en conséquence.

- Le Club Tactique

Projet lancé courant 2024, le Club Tactique se concrétise avec MBA Mutuelle qui s'associe à nous et qui investit 3 millions €. Cette société de capital risque propose une offre de financement unique en son genre (des obligations avec un remboursement in fine et un taux de 7%) lié à un accompagnement à la stratégie réalisé par Tactique (obligatoire pour dérisquer le projet) et qui permet aux TPE-PME d'avoir le temps de structurer ou de se transformer avant de rembourser le capital.

Le Club Tactique sera opérationnel en décembre.

01.4 Évolution des 12 derniers mois

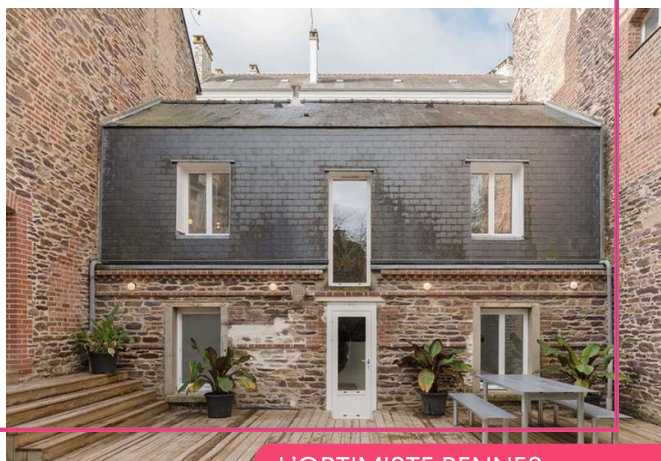
Nous avons également eu des changements importants concernant les locaux :

- Ouverture de nos locaux à Vannes

La nouvelle implantation de Maintenant! à Vannes a vu le jour à la rentrée 2024 avec la création de la Maison des Dirigeants. Cette ouverture vient renforcer notre ancrage territorial et notre proximité avec les dirigeants du Morbihan tant en représentant une nouvelle offre d'un lieu de vie où les dirigeants peuvent trouver des événements, des formations et plus globalement du soutien.

- Déménagement à Paris et à Rennes

Les équipes de Paris ont déménagé dans des locaux plus spacieux pour gagner en confort de travail et en qualité d'accueil pour nos clients, également sous le concept de Maison Des Dirigeants. À Rennes, nous avons enfin pu rassembler toutes les équipes dans un seul lieu pour renforcer la cohésion.



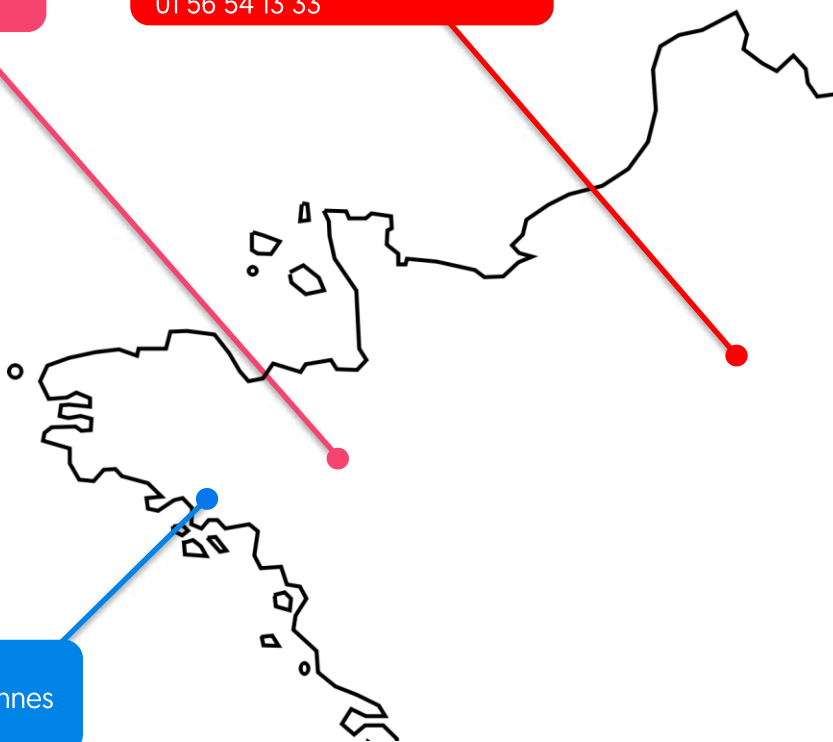
L'OPTIMISTE RENNES
27 Rue Brizeux, 35700 Rennes
02 23 22 93 02



L'OPTIMISTE PARIS
25 Rue Plumet, 75015 Paris
01 56 54 13 33



L'OPTIMISTE VANNES
1 Bis Rue Thiers, 56000 Vannes
02 57 67 28 57



02

Comité & Bilan

02.1 Comité de mission

Depuis le 16 juillet 2021 le groupe Maintenant! est une entreprise à mission en inscrivant sa raison d'être et ses engagements dans ses statuts.

L'ambition d'avoir un impact positif sur le plan social, sociétal et environnemental est forte et engageante pour tous les associés du groupe et également pour chacun des collaborateurs.

Après 4 années d'expérimentation, nous avons défini un modèle de mission pérenne avec des indicateurs pertinents pour mesurer notre impact. Cela a été possible notamment grâce à la participation challengeante de deux de nos clients à notre comité de mission : Aymeric Delsarte [Gérant de Boisdellys] et Cerise Rolin [présidente de Terabilis].

“
Notre raison d'être :
Placer l'humain au cœur de notre
engagement pour accompagner les
dirigeants autrement
”

Nos engagements

- Garantir le bien-être au travail des collaborateurs et la satisfaction clients
- Avoir un impact positif sur l'économie par les services rendus et contribuer à la pérennité des entreprises que nous accompagnons sur les territoires
- Expérimenter en interne les nouveaux procédés plus responsables et prendre en compte l'impact environnemental dans nos projets



Le comité de mission

Au-delà du rôle légal, qui est d'assurer une bonne exécution de la mission, le comité de mission doit pouvoir challenger la stratégie et toute décision prise par les associés du groupe.

C'est un véritable contre-pouvoir, garant du fait que la stratégie et les actions de l'entreprise sont alignées avec la mission et les 3 engagements pris. Il a aussi un rôle de contrôle, avec le suivi des indicateurs qui permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs.

Membres externes



Cerise Rolin
Présidente de Terabilis



Aymeric Delsarte
Gérant de Boisdellys

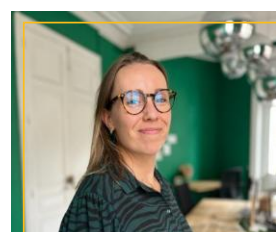
Membres internes



Patrick Vieira Lopes
Comptable groupe
Groupe Maintenant!



Julie Coris
Responsable RH
Groupe Maintenant!

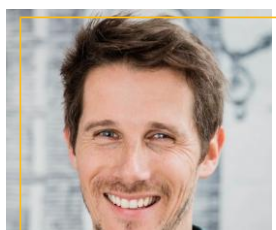


Hélène Roussin-Le Texier
Auditrice / consultante RSE
Impaccct



Hélène Lecourt
Responsable de mission
L'Optimiste Rennes

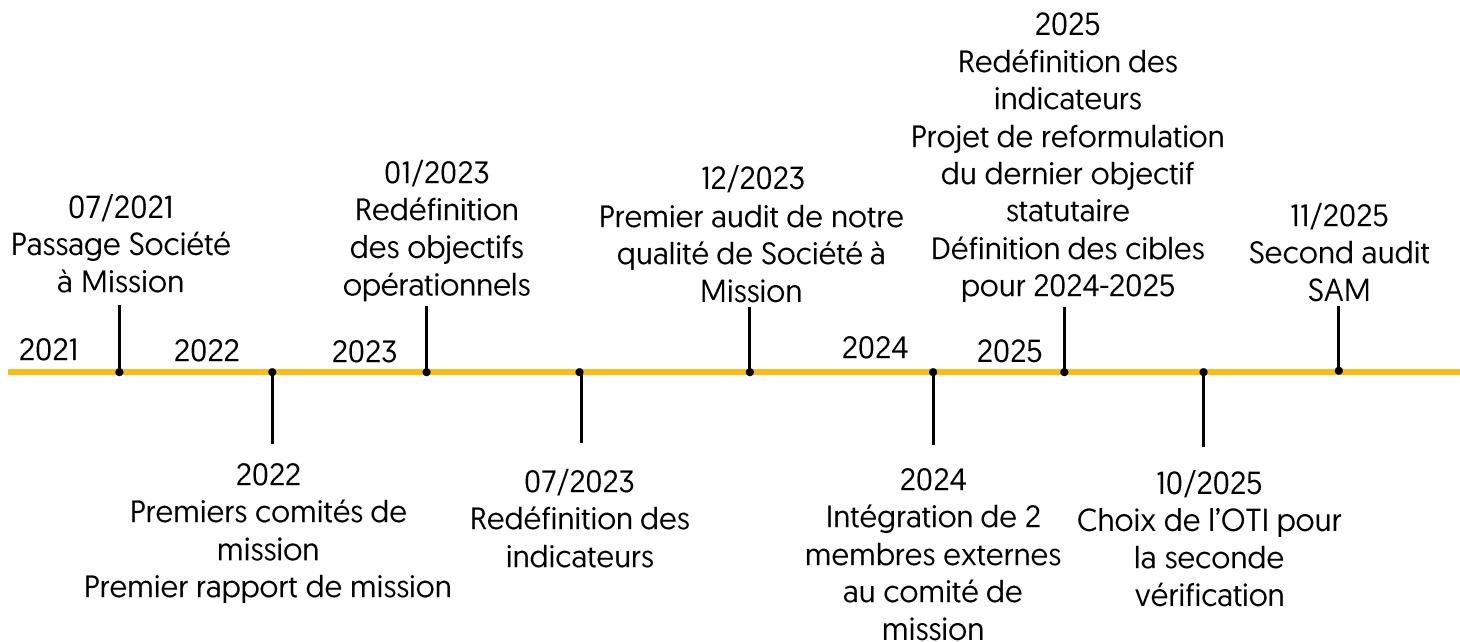
Invité permanent



Guillaume Chevalier
Directeur général
Impaccct

02.2 Bilan de l'année

2021-2025



Le bilan de la 4ème année

Sur l'année 2024-2025, le comité de mission s'est réuni quatre fois. L'accueil de Cerise et Aymeric au sein du comité a été un vrai plus pour challenger nos objectifs et notre plan d'actions. La première réunion, en décembre 2024, a permis de faire un point sur le contexte du groupe, de leur présenter notre modèle de mission et nos défis pour la période à venir : définir une trajectoire plus long terme derrière chacun de nos objectifs, trouver des indicateurs pertinents pour suivre la mission, renforcer le rôle de challenge de notre comité de mission.

Certains sujets ont fait débat et nous ont permis d'avancer pour être plus en phase avec nos ambitions : notre dernier engagement statutaire va être reformulé pour faire écho à notre environnement (éco système) et non pas à l'environnement (terme qui était trop restrictif par rapport aux actions menées et à nos ambitions) ; le taux de turnover calculé ne permet pas de suivre l'efficacité de nos actions RH, il sera transformé en un taux de « départs volontaires » ; nous ajoutons un indicateur qualitatif sur le sentiment de progression de nos clients et le NPS car il s'agit de l'une des priorité du groupe : accompagner les clients et qu'ils soient satisfaits !

03

Indicateurs

03.1

Modèle de mission

Être entreprise à mission, pour nous, c'est bien plus qu'un statut : c'est une manière d'entreprendre autrement. Notre modèle repose sur une conviction simple : la réussite des entreprises locales passe par celle des femmes et des hommes qui les dirigent. Avec le groupe Maintenant!, nous avons construit un écosystème d'expertises complémentaires, au service d'un même but : rendre les dirigeants plus sereins, plus libres, et mieux armés pour transformer leur entreprise et leur territoire.

Raison d'être

Placer l'humain au cœur de notre engagement pour accompagner les dirigeants autrement!

Objectifs statutaires

1- Garantir le bien-être au travail des collaborateurs et de la satisfaction clients !

2- Avoir un impact positif sur l'économie par les services rendus et contribuer à la pérennité des entreprises que nous accompagnons sur les territoires

3- Expérimenter en interne les nouveaux procédés plus responsables et prendre en compte l'impact environnemental dans nos projets

Objectif 1.1 :

Accroître/Favoriser le bien-être notamment en innovant vraiment sur la qualité de vie au travail du groupe au-delà des pratiques habituelles/classiques

Objectif 1.2 :

Favoriser le développement des compétences des équipes / Investir sur l'humain pour l'accompagner à devenir le professionnel de demain

Objectif 1.3 :

Construire et entretenir une relation durable de proximité avec les clients/adhérents au service de leur satisfaction

Objectif 2.1 :

Diffuser et rendre accessible la stratégie l'organisation et le pilotage d'entreprise auprès d'un maximum de TPE/PME

Objectif 2.2 :

Accompagner la progression de ces entreprises

Objectif 3.1 :

Expérimentation - Expérimenter des axes de développement / d'amélioration en interne

Objectif 3.2 :

Diffusion - Voir comment appliquer adapter et rendre accessible nos offres en fonction de ces expérimentations pour partager avec nos parties prenantes et maximiser notre impact

03.2 Objectifs, actions et indicateurs

1- Garantir le bien-être au travail des collaborateurs et de la satisfaction clients !

1.1 Accroître/Favoriser le bien-être notamment en innovant vraiment sur la qualité de vie au travail du groupe au-delà des pratiques habituelles/classiques

Indicateurs	Résultats	Cibles	Résultats N-1	Périmètre
Absentéisme	1,05%	< 3%	0,78%	Groupe Hors congés maternité / paternité / parentaux
Humeur du jour	88,77%	> 80%	80,70%	N : Groupe N-1 : sauf Tactique
Taux de départ CDI à l'initiative du collaborateur	10,87%	< 15%	11,36%	Hors externes et associés
Index Egalité H/F	83/100	> 85/100 <i>En 2023, le secteur tertiaire atteint en moyenne entre 84 et 88/100, selon le sous-secteur (source : ministère du travail)</i>	95/100	Hors externes et associés

ACTIONS

- Actions d'harmonisation de conventions collectives en allant vers la mieux disante
- Journée d'amélioration continue L'Optimiste avec mesure de la période fiscale (6,7/10 en 2025 vs 7/10 en 2024) et définition d'un plan d'actions
- Expérimentation de l'annualisation du temps de travail sur L'Optimiste et Impaccct
- Groupe de travail sur l'innovation RH
- Diffusion de différentes enquêtes pour sonder les collaborateurs (reconnaissance, déménagement, charge de travail, 360°, séminaire...)
- Déjeuners collectifs d'été
- Groupes de travail et définition d'une team mission opérationnelle à 3 interlocuteurs

PROCHAINES ACTIONS : mise en place d'un actionariat salarié pour partager la valeur et associer davantage les collaborateurs à la réussite économique du groupe. Nous sommes convaincus que ce mécanisme et la reconnaissance associée contribuent au bien-être.

AVIS DU COMITE DE MISSION

Le comité relève la baisse de l'index égalité F/H, liée à l'absence d'augmentation d'une collaboratrice encore en congé maternité, tout en saluant l'amélioration de 2 points de l'écart de rémunération (détail du calcul de l'index).

Le comité constate que le groupe se situe encore entre pratiques classiques et innovation en matière de bien-être au travail. Les collaborateurs expriment une satisfaction globale vis-à-vis de leur environnement de travail. Les indicateurs témoignent d'une certaine stagnation. Le comité recommande de clarifier les notions de bien-être et d'innovation propres au groupe et de s'inspirer des bonnes pratiques du secteur pour aller plus loin dans la démarche.

03.2 Objectifs, actions et indicateurs

1- Garantir le bien-être au travail des collaborateurs et de la satisfaction clients !

1.2 Favoriser le développement des compétences des équipes / Investir sur l'humain pour l'accompagner à devenir le professionnel de demain

Indicateurs	Résultats	Cibles	Résultats N-1	Périmètre
Temps de travail consacré à la formation	1,09%	2% pour 24-25 3% à 3 ans	0,55%	Hors Kom&Do
Taux de réponses au sentiment de montée en compétence	83% retours 3,7/5	Diffuser le questionnaire et collecter au moins 60% de réponse	non calculé	Hors Kom&Do

ACTIONS

- Réalisation d'un plan de formation/progression
- Mise en œuvre du wiki
- Mise en œuvre du catalogue de formations interne/externe
- Mise en place d'un nouvel indicateur : Elaborer et diffuser le questionnaire de sentiment de montée en compétences et collecter au moins 60% de réponses

PROCHAINES ACTIONS : travailler sur des parcours de montée en progression

AVIS DU CM

Le comité salue la mise en avant de cet objectif par rapport à l'exercice précédent, notamment à travers le déploiement de nombreuses formations internes. Ces initiatives, accessibles à l'ensemble des collaborateurs, illustrent une réelle volonté du groupe de favoriser le développement des compétences et d'investir durablement dans l'humain, au service du professionnel de demain.

03.2 Objectifs, actions et indicateurs

1- Garantir le bien-être au travail des collaborateurs et de la satisfaction clients !

1.3 Construire et entretenir une relation durable de proximité avec les clients/adhérents au service de leur satisfaction

Indicateurs	Résultats	Cibles	Résultats N-1	Périmètre
Evolution du nombre de clients communs à 2 entités Maintenant! ou plus	+28,8%	+ 10% / an	+ 45,1%	Groupe
NPS	67,5	> 50	77	Hors Citadel et Kom&Do, sur 40 répondants

ACTIONS

- Pour maximiser le taux de retours, lancement de l'enquête de satisfaction clients qui sera à présent annuelle [ou intégrée dans les process pour certaines entités]
- Formation relations clients suivie par quelques collaborateurs qui va être déployée plus largement
- Implantation de la MDD à Vannes pour plus de proximité sur le territoire

PROCHAINES ACTIONS

- Former les collaborateurs en contact client à l'écoute, la reformulation et la compréhension des besoins dans la durée
- Regrouper toutes les entités sous le même nom et la même entité juridique (à l'exception de l'association Tactique) : permettre une meilleure lisibilité de nos offres et des ponts plus facile à faire entre nos différentes expertises pour les clients.

AVIS DU CM

Le comité recommande d'analyser la composition des clients au-delà de la progression annuelle. Cette démarche permettrait d'identifier les causes de départ et de renforcer la relation de proximité avec les clients et adhérents, dans une logique d'amélioration continue de leur satisfaction.

03.2 Objectifs, actions et indicateurs

2- Avoir un impact positif sur l'économie par les services rendus et contribuer à la pérennité des entreprises que nous accompagnons sur les territoires

2.1 Diffuser et rendre accessible la stratégie l'organisation et le pilotage d'entreprise auprès d'un maximum de TPE/PME

Indicateurs	Résultats	Cibles	Résultats N-1	Périmètre
Nombre de personnes présentes MDD Evènements	117	+ 10% de progression du nb de participants par rapport à N-1	Non calculé	Groupe

ACTIONS

- Ouverture de 2 Maisons Des Dirigeants (Paris, Vannes)
- Lancement du format des déjeuners des dirigeants à Vannes et Paris
- Evènements pour apporter du contenu et aider les dirigeants de nos territoires
- Réalisation d'un baromètre des dirigeants de TPE-PME dans le Morbihan

PROCHAINES ACTIONS :

- Valoriser les témoignages de TPE/PME accompagnées pour inspirer d'autres dirigeants à s'engager
- Restructurer l'offre d'adhésion Tactique pour l'ouvrir à un public plus large
- Construire un programme annuel d'au moins 20 évènements (hors déjeuner des dirigeants)

AVIS DU CM

De nombreux rdv sont proposés tout au long de l'année dans les différentes maisons des dirigeants.

Les formats diffèrent. À Vannes, ce sont plutôt des déjeuners des dirigeants, à Rennes, des petits-déjeuners thématiques et à Paris le chemin est plus lent.

Le comité pense que les différents sites doivent proposer à minima des matinales afin de faire découvrir au plus grand nombre de TPE et PME la stratégie et le pilotage.

Les maisons doivent plus rayonner.

03.2 Objectifs, actions et indicateurs

2- Avoir un impact positif sur l'économie par les services rendus et contribuer à la pérennité des entreprises que nous accompagnons sur les territoires

2.2 Accompagner la progression de ces entreprises

Indicateurs	Résultats	Cibles	Résultats N-1	Périmètre
Sentiment de contribution/d'utilité de nos accompagnements de nos clients	7,55/10	> 7/10	Non calculé	Hors Citadel et Kom&Do, sur 40 répondants

ACTIONS

- Mise en place de missions de contrôle de gestion
- Accompagnement des entreprises en difficulté (pour être présent dans toutes les phases de la vie de nos clients)
- Formation commerciale dispensée par un associé auprès des collaborateurs
- Formation pour aider les clients en difficulté (Diplôme Universitaire en droit des entreprises en difficulté)
- Lancement du Club Tactique pour accompagner financièrement de développement ou la transformation de nos clients

PROCHAINES ACTIONS :

- Atelier satisfaction clients au séminaire d'été (sept 25)
- Mise en place d'une nouvelle offre de Conseil RSE

AVIS DU CM

Le comité note que cet objectif sera renforcé lors du prochain exercice, avec la volonté affirmée d'être encore plus proche des clients pour mieux accompagner la progression des entreprises.

03.2 Objectifs, actions et indicateurs

3- Expérimenter en interne les nouveaux procédés plus responsables et prendre en compte l'impact environnemental dans nos projets

3.1 Expérimentation - Expérimenter des axes de développement/d'amélioration en interne

Indicateurs	Résultats	Cibles	Résultats N-1	Périmètre
Émission en équivalent de CO2 / collaborateurs	2,08 tonnes eCO2 / collaborateurs	1,5 TeCO2 / collaborateur / an d'ici 2030	2,08 tonnes eCO2 / collaborateurs	Groupe

ACTIONS

- Déplacements plus responsables
 - Mise en place de Swile travel
 - Organisation des séminaires sur un seul site
- Changement de l'objectif statutaire pour élargir l'impact de nos actions au-delà de l'aspect environnemental (notamment l'aspect social, territorial et la gouvernance)
- Ajout d'un indicateur pour le prochain exercice : nombre d'expérimentations mises en œuvre dans l'année
- Création du Club Tactique

PROCHAINES ACTIONS :

- Validation d'un séminaire plus court (2 jours au lieu de 3)

AVIS DU CM

Le comité note le changement d'indicateur pour la prochaine période et la mise en place d'un plan d'actions dédié, traduisant une volonté d'ancrer davantage l'expérimentation dans le concret. Il attend des résultats plus tangibles dès l'année prochaine, avec des initiatives testées et évaluées en interne.

03.2 Objectifs, actions et indicateurs

3- Expérimenter en interne les nouveaux procédés plus responsables et prendre en compte l'impact environnemental dans nos projets

3.2 Diffusion - Voir comment appliquer adapter et rendre accessible nos offres en fonction de ces expérimentations pour partager avec nos parties prenantes et maximiser notre impact

Indicateurs	Résultats	Cibles	Résultats N-1	Périmètre
Progression annuelle de notre audience	-5,98% avec 31 k visites de nos sites internet (<i>hors Citadel</i>) 65 K abonnés sur nos pages LinkedIn	Augmentation annuelle de l'audience de 10%	Nbre de visites de nos sites internet : 46K Nbre d'abonnés sur LinkedIn : 54 K	Groupe

ACTIONS

- Formation des dirigeants à la communication sur LinkedIn

PROCHAINES ACTIONS :

- Co-construire des expérimentations avec une ou plusieurs entreprises clientes (tester des méthodes, des outils, une approche issue des expérimentations internes directement chez un client pilote).

AVIS DU CM

Le comité note le changement des sites internet du groupe au cours de l'exercice. Il relève par ailleurs que certaines données ne sont plus accessibles ni récupérables sur Lundi! et L'Optimiste, rendant le suivi de l'indicateur actuel plus complexe. La baisse de l'audience du site IMPACCCT s'explique notamment par le contexte externe défavorable : entrée en vigueur de la loi Omnibus (CSRD), arrêt des subventions BPI, instabilité politique et hausse des cessations d'entreprises. Le comité invite à réinterroger la pertinence de l'indicateur utilisé, afin de mieux refléter la portée réelle des actions de diffusion dans ce nouveau contexte.

03.3 Conclusions du comité de mission

Le comité de mission souhaite avant tout saluer le travail réalisé par l'ensemble des équipes du Groupe Raccords & Compagnie. L'année écoulée a été marquée par une belle dynamique collective, des évolutions structurantes et une volonté affirmée de donner encore plus de sens aux actions menées au quotidien.

Des indicateurs qui évoluent dans le bon sens

Le comité constate des progrès significatifs sur plusieurs indicateurs de mission, reflet d'un engagement toujours plus ancré au sein du groupe. En vivant la mission au quotidien, les équipes ont également fait évoluer certains indicateurs, reconnaissant que les précédents ne permettaient pas de mesurer pleinement l'impact réel des actions menées. Cette capacité à ajuster les outils de suivi témoigne d'une maturité grandissante et d'une recherche d'authenticité dans la mesure de l'impact.

Un changement d'objectifs opérationnels porteurs de sens

Le changement d'objectifs opérationnels amorcé cette année reflète une volonté de concentrer les efforts là où ils auront le plus d'impact. Le comité salue cette évolution, qui illustre une approche pragmatique et responsable de la mission : avancer pas à pas, mais toujours dans la bonne direction.

Une reformulation d'un objectif statutaire bienvenue

La reformulation du troisième objectif statutaire (nous avons enlevé la notion « environnementale » de notre impact trop réductrice, pour prendre en compte tous les impacts dans nos projets) nous a permis de clarifier le cap et de mieux relier les ambitions de la mission à la réalité du terrain. Cette mise à jour rend la démarche plus lisible, plus alignée avec les priorités du groupe et plus inspirante pour les collaborateurs.

Une trajectoire mieux définie sur le court, moyen et long terme

Les travaux menés autour de la trajectoire permettent désormais de mieux visualiser les étapes clés du déploiement de la mission. Cette vision structurée donne de la perspective, favorise la cohérence dans le temps et renforce la mobilisation autour des priorités identifiées.

Une nouvelle identité : "L'Optimiste"

Le comité salue également le changement d'identité du groupe, désormais baptisé L'Optimiste. Ce nouveau nom traduit un recentrage fort sur les valeurs fondatrices : la confiance, la coopération et la conviction qu'un avenir plus durable et plus humain est possible. Ce repositionnement symbolise une maturité grandissante et une cohérence renforcée entre la raison d'être et les actions menées.

L'OPTIMISTE
LE GROUPE

CONSEIL EN STRATÉGIE
ET PILOTAGE
POUR LES TPE-PME

RENNES / SAINT-MALO, VANNES, PARIS

En conclusion

Le comité de mission exprime un **avis favorable** sur la mise en œuvre de la mission pour l'exercice 2024-2025.

Il encourage le groupe à **poursuivre cette dynamique**, à **maintenir le cap** sur ses engagements et à **continuer à incarner sa mission au quotidien**, à travers les choix, les projets et les relations humaines qui font la richesse de *L'Optimiste*.

RACCORDS & COMPAGNIE

**Avis motivé de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI),
relatif à la vérification de l'exécution des objectifs
sociaux et environnementaux liés à la qualité de Société
à Mission**

PERIODE DU 01/09/2023 AU 31/08/2025

Le présent rapport comprend 35 pages
GB – 18/12/2025 – RACCORDS & COMPAGNIE client n°1

RACCORDS & COMPAGNIE

-=-=-=-=-=-

Avis motivé de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI), relatif à la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux liés à la qualité de Société à Mission**PERIODE DU 01/09/2023 au 31/08/2025**

-=-=-=-=-=-

Au Président,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), de votre société (ci-après « entité »), accrédité par le COFRAC validation / vérification (Comité Français d'Accréditation)¹ pour la vérification d'informations sociales, environnementales et sociétales sous le numéro 3-1908 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans les rapports du comité de mission et relatives à la période allant du 01/09/2023 au 31/08/2025 ci-joint.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- Le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;
- Le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société ;
- Le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission ;
- Les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs ;
- La possibilité de vérifier l'exécution des objectifs des rapports du comité de mission ;

¹ Les règles générales d'utilisation de la marque COFRAC validation / vérification sont définies dans le document GEN REF 11 disponible sur le site www.cofrac.fr

REF : E5-40 Rapport OTI_7	Modifié par : CS	Le : 22/10/2025
	Revu par : GB	Le : 22/10/2025

Nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- Le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;
- Le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis pour ses objectifs statutaires 1, 2 et 3².

Par conséquent, la société RACCORDS & COMPAGNIE (Groupe Maintenant !) respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission à mission.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

Concernant la mise en œuvre des moyens pour l'exercice 2023/2024

- Nous notons que la mise en œuvre des moyens dédiés à l'objectif opérationnel 1.2² au cours de l'exercice 2023/2024 a été moins importante, ce qui se traduit par une diminution du nombre d'heures de formation réalisées par les collaborateurs. Toutefois, nos contrôles ont permis de constater que les moyens mobilisés demeuraient suffisants et qu'ils ont été renforcés sur l'exercice suivant. Les résultats de l'indicateur ne reflètent donc que partiellement les efforts engagés par le Groupe et ne sont pas pleinement représentatifs des actions menées pour soutenir cette thématique de l'objectif statutaire dans le cadre de la mission.
- Nous notons également, pour ce même exercice, concernant l'objectif opérationnel 3.1² « *Expérimentation - Expérimenter des axes de développement / d'amélioration en interne* » que les moyens mis en œuvre n'ont pas été adéquats sur l'aspect environnemental. En revanche, des moyens ont été déployés pour expérimenter des axes de développement en interne sur des thématiques sociales et économiques avant de les diffuser. Il est également à noter que, à l'initiative du Comité de direction et du Comité de mission, l'intitulé de l'objectif statutaire 3 relié à cet objectif opérationnel 1 est en cours de reformulation afin d'être plus en adéquation avec la mission et afin de mieux refléter les enjeux prioritaires du Groupe. Cette évolution permettra d'élargir le périmètre environnemental à des thématiques extra-financières plus transversales, qui sont des leviers stratégiques portées quotidiennement par l'ensemble des équipes du Groupe.

² Modèle de mission présentant les intitulés et les numéros des objectifs statutaires et opérationnels de la société RACCORDS & COMPAGNIE disponible en annexe 1

REF : E5-40 Rapport OTI_7	Modifié par : CS	Le : 22/10/2025
	Revu par : GB	Le : 22/10/2025

Concernant l'atteinte des résultats pour la période couverte par la vérification

- Nous relevons un effort de transparence de la part du Groupe Maintenant ! concernant l'explication des écarts observés par rapport aux trajectoires prévues. En effet, les rapports du comité de mission présentent de manière détaillée les éléments explicatifs relatifs à chacun des objectifs opérationnels 1.1, 1.2, 2.1, 3.1 et 3.2² pour l'exercice 2023/2024 et de l'objectif opérationnel 3.2 pour l'exercice 2024/2025.

Par ailleurs, les résultats des objectifs opérationnels 1.2 et 3.2² du rapport du comité de mission 2024/2025 ne sont pas atteints.

Concernant l'objectif opérationnel 1.2, les objectifs fixés par le Groupe sont particulièrement ambitieux, ce qui contribue à expliquer la non-atteinte des cibles sur la période considérée. En outre, en raison du développement de l'activité et des évolutions de personnel, les performances observées sur la période se sont révélées en deçà des objectifs fixés, et ce malgré la mise en œuvre d'actions destinées à soutenir la mission. De plus, l'indicateur initial relatif à la formation ne permettant pas de traduire de manière satisfaisante l'atteinte de l'objectif opérationnel, le comité de mission a pris l'initiative d'ajouter, en cours de période, un indicateur de suivi complémentaire, afin d'assurer une meilleure représentativité des actions engagées par le Groupe en matière de développement des compétences. Enfin, au regard des moyens supplémentaires mobilisés dans le cadre des deux autres objectifs opérationnels visant à « Garantir le bien-être au travail des collaborateurs et la satisfaction clients » (objectif statutaire 1), il apparaît que ces derniers revêtent un poids significatif dans la mise en œuvre de l'objectif statutaire.

Concernant l'objectif opérationnel 3.2, nous partageons le constat du comité de mission selon lequel les indicateurs retenus ne traduisent pas toujours fidèlement les actions réellement mises en œuvre dans le cadre de la mission. De ce fait, tel que présenté dans la conclusion du rapport du comité de mission 2024/2025 page 23, un axe de travail visant à revoir et ajuster ces indicateurs apparaît nécessaire afin d'améliorer leur pertinence et leur représentativité.

Ainsi, malgré la non-atteinte de certains résultats, les moyens alloués pour l'objectif statutaire 1 et pour l'objectif statutaire 3 ont été qualifiés de suffisants par le comité de mission, ce que nous avons pu confirmer lors de notre vérification.

Concernant l'impossibilité de vérifier l'exécution de l'objectif opérationnel 2.1² de l'exercice 2023/2024

- Concernant l'objectif opérationnel 2.1 « Diffuser et rendre accessible la stratégie d'organisation et le pilotage d'entreprise auprès d'un maximum de TPE / PME » de l'objectif statutaire 2 « Avoir un impact positif sur l'économie par les services rendus et contribuer à la pérennité des entreprises que nous accompagnons sur les territoires » de l'exercice 2023/2024, nous n'avons pas été en mesure d'émettre une conclusion sur l'exécution de l'objectif opérationnel en raison d'une impossibilité de vérifier les résultats de l'indicateur « Temps bénévoles accordés par les associés ».

REF : E5-40 Rapport OTI_7	Modifié par : CS	Le : 22/10/2025
	Revu par : GB	Le : 22/10/2025

En effet, malgré certaines informations transmises, nous n'avons pas obtenu d'éléments probants suffisants et appropriés pour apprécier l'atteinte du résultat. Ainsi, aucun résultat quantitatif n'a pu être établi. En revanche, nos contrôles complémentaires et les entretiens menés ont confirmé, sur un plan qualitatif, que du temps conséquent avait effectivement été consacré par les associés à l'alimentation de cet objectif.

Concernant l'organisation de la mission au sein de la société RACCORDS & COMPAGNIE

- Nous notons, de la part du Groupe RACCORDS & COMPAGNIE une volonté d'amélioration de la fiabilisation des données notamment par le biais de la création d'un système de contrôle interne pour les données extra-financières.
- Nous notons que le suivi de la mission par les membres du comité de mission et la manager de mission est bien différencié du rôle d'exécution de la mission, orchestré par la « manager de mission opérationnelle ».

Concernant l'évolution du modèle de mission

- Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que le modèle de mission a évolué entre les rapports du comité de mission 2023/2024 et 2024/2025. En effet, les indicateurs « *Taux de turn over* », « *Temps bénévoles accordés par les associés* », « *Evolution du nombre de client communs à 2 entités Maintenant! Ou plus* » (de l'objectif opérationnel 2.1² uniquement) et l'indicateur « *Ecoindex des sites* » ont été retirés du modèle de mission 2024/2025. Le comité de mission a estimé qu'ils ne représentaient plus de manière pertinente les enjeux du Groupe et ne reflétaient pas suffisamment la réalité des actions mises en œuvre. De nouveaux indicateurs ont été introduits afin d'améliorer la précision du suivi de la mission. Il s'agit des indicateurs « *Taux de départ CDI à l'initiative du collaborateur* », « *Index Egalité H/F* », « *Sentiment de montée en compétence* », « *Nombre de personnes présentes MDD évènements* », « *Sentiment de contribution/d'utilité de nos accompagnements de nos clients* » et « *Progression annuelle de notre audience* ».

Par ailleurs, afin de refléter plus fidèlement les activités du Groupe, l'indicateur « *Evolution du nombre de client communs à 2 entités Maintenant! Ou plus* » présenté dans le rapport 2024/2025 a subi des ajustements méthodologiques vis-à-vis des calculs initialement pris en compte dans le rapport du comité de mission 2023/2024, ce qui justifie la différence des résultats de cet indicateur présentés dans le rapport du comité 2023/2024 et les résultats historiques présentés dans celui de 2024/2025.

REF : E5-40 Rapport OTI_7	Modifié par : CS	Le : 22/10/2025
	Revu par : GB	Le : 22/10/2025

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans les rapports du comité de mission.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir ses rapports en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

REF : E5-40 Rapport OTI_7	Modifié par : CS	Le : 22/10/2025
	Revu par : GB	Le : 22/10/2025

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce et à la doctrine professionnelle relative à cette intervention.

Programme de vérification

Notre programme de vérification (*A6 Programme de vérification_9*) pour les sociétés à mission s'appuie sur le dernier avis technique de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes « Intervention du CAC- Intervention de l'OTI Société à mission » ainsi que sur le dernier Guide méthodologique de vérification des sociétés mission par les organismes tiers indépendants publié par la communauté des entreprises à mission.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre mi-octobre et décembre 2025 sur une durée totale d'intervention de 2 mois. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons notamment mené 8 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, représentant notamment la direction et des membres du comité de mission.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

REF : E5-40 Rapport OTI_7	Modifié par : CS	Le : 22/10/2025
	Revu par : GB	Le : 22/10/2025

- Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
- Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - o les informations disponibles dans l'entité (comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, comptes rendus des échanges avec le comité de mission) ;
 - o la feuille de route de société à mission et les derniers rapports du comité de mission établis depuis la dernière vérification ;
 - o le cas échéant, ses publications (plaquette commerciale, site internet).
- Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
 - o les informations collectées ;
 - o la raison d'être et
 - o les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que les rapports du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans les rapports du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous avons vérifié la présence dans les rapports du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - o vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - o pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;

REF : E5-40 Rapport OTI_7	Modifié par : CS	Le : 22/10/2025
	Revu par : GB	Le : 22/10/2025

- mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent entre 20% et 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
- apprécié la cohérence d'ensemble des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Rennes, le 18 décembre 2025
L'organisme tiers indépendant,

BECOUBE – Rouxel Tanguy

Géraldine BLIN

Associée

Signé par Geraldine Blin
Le 18 déc. 2025



doc_ZLkl
tx_YInqKze4xMwK

Annexe 1 : Modèle de mission présentant les intitulés et les numéros des objectifs statutaires et opérationnels de la société RACCORDS & COMPAGNIE

Annexe 2 : Rapport du comité de mission 2023/2024

Annexe 3 : Rapport du comité de mission 2024/2025

REF : E5-40 Rapport OTI_7	Modifié par : CS	Le : 22/10/2025
	Revu par : GB	Le : 22/10/2025